



Liberté - Egalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture
et Patrimoine

ARRÊTÉ n° 130365
2013 271-0001
portant inscription au titre des Monuments
Historiques de l'ancienne cave coopérative de
SAINT-THEODORIT (Gard)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon en sa séance du 14 février 2013 ;
VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;
Considérant que l'ancienne cave coopérative de SAINT-THEODORIT (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de cette construction de 1930 par Henri Floutier, seul exemple de plan semi-circulaire et premier exemple dans le Gard de l'emploi systématique du béton (charpente comprise) ;

ARRÊTE

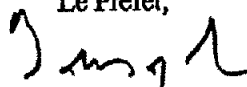
Article 1 : Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, la partie construite en 1930 de l'ancienne cave coopérative de SAINT-THEODORIT (Gard), comme marquée sur le plan annexé, située sur la parcelle section AK n° 38 d'une contenance de 4430 m² et appartenant à la Commune de SAINT-THEODORIT (Gard) par acte du 10 décembre 2012 passé devant maître Raynaud-Renou, notaire à Lédignan (Gard) et publié le 21 décembre 2012 au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) vol. 2012 P n° 14 332 ;

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au Ministre et de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Montpellier, le 28 AOUT 2013

Le Préfet,


PIERRE DE BOUSQUET

Département :
GARD

Commune :
SAINT-THEODORIT

Section : AK
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 08/01/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

28 AOUT 2013

Le Préfet,
Pierre de Bousquet
PIERRE DE BOUSQUET

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdf.nimes1@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

